

Appel de l'Assemblée Générale de la FNEC FP-FO 31 réunie à Toulouse le 21 juin 2022

L'assemblée générale de la FNEC FP-FO 31 se tient au lendemain du 2^{ème} tour des élections législatives qui ont été marquées par le rejet de la politique du gouvernement du président Macron.

Et pourtant, le président Macron entend poursuivre son programme de remise en cause sans précédent de nos acquis sociaux : un programme radical contre les retraites, la protection sociale collective, l'assurance chômage, les services publics, le Code du Travail et les statuts. Pour FO, c'est inacceptable. Le congrès confédéral a réaffirmé son opposition à tous ces projets néfastes et sa détermination à tout mettre en œuvre pour les stopper.

Parce qu'il se sait incapable de mettre en œuvre cette politique d'attaque généralisée de nos acquis, le Président Macron a annoncé la mise en place d'un « Conseil National de la Refondation ». Le ministre Ndiaye annonce quant à lui une grande concertation à la rentrée prochaine « pour sortir le système éducatif de la morosité ».

Loin de permettre d'en finir avec le délabrement de l'Éducation Nationale et la paupérisation de ses personnels, cette « concertation » cherche, en convoquant les personnels, mais aussi les parents, les élus et les associations à «nouer des liens entre le scolaire et le périscolaire».

Cela s'inscrit dans le cadre de la généralisation de l'expérimentation marseillaise, et vise à enfermer l'école dans l'horizon borné du quartier, à remettre en cause le caractère national de l'École et à la territorialiser.

L'Assemblée Générale n'est pas dupe du procédé utilisé maintes fois depuis la concertation nationale sur l'école du ministre Fillon en 2003 en passant par la refondation Peillon et le Grenelle de Blanquer.

Chaque fois que les statuts, les salaires, les conditions de travail ont été attaqués par des contreréformes, la FNEC FP-FO a dénoncé ces contre-réformes et a voté contre. Décret Hamon, réforme du collège, du lycée, du baccalauréat, PPCR... autant de contre-réformes mortifères que la FNEC FP-FO a combattues de manière claire, en votant contre.

Par conséquent, l'Assemblée Générale de la FNEC FP-FO 31, fait sien l'appel de la CEF des 9 et 10 juin 2022 pour organiser et réussir le vote FO aux élections professionnelles qui auront lieu du 1er au 8 décembre 2022, pour défendre les intérêts des personnels et pour porter leurs revendications sans ambiguïté!

- Pour l'abrogation de toutes les lois liberticides! Réintégration de tous les personnels suspendus!
- Pour une augmentation générale de 25% du point d'indice, des salaires et des pensions pour tous les personnels!
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH, AED... Abandon des PIAL! Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent!
- Pour un recrutement de personnels sous statut à hauteur des besoins! Non aux job datings!
 Mise en place de concours d'enseignants au niveau licence!
- Pour la défense du Statut général et des statuts particuliers! Arrêt des expérimentations (expérimentation marseillaise, évaluation d'écoles et d'établissements, cités éducatives, territoires éducatifs ruraux...) qui n'ont pour but que d'exploser les statuts et de territorialiser l'Éducation Nationale.
- Pour l'abrogation du Bac Blanquer et le rétablissement d'un examen ponctuel, terminal et anonyme, pour l'abrogation de Parcoursup, de la loi Rilhac, de la loi LRU, de la loi 3DS, de PPCR et de la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Construisons d'ores et déjà le vote FO!

Adopté à l'unanimité